

Cahier des Charges de l'Appel à Proposition de

Temporalités : « logement pour durer » ou « logement durable » ?

Virginie Thomas, Patrice Aubertel

Dans un contexte de crise environnementale et de mutation sociétale, le logement est travaillé par des incitations – voire des contraintes – contradictoires : réduction de son impact environnemental, introduction de techniques de plus en plus complexes de recherche d'efficacité, progression de l'exigence du niveau de confort, modification des modes d'exercice du travail... Nouveaux modes de vie et innovations techniques s'alimentent mutuellement, contribuant à faire du logement un produit de plus en plus consommable, alors même qu'il est conçu pour durer.

Si le « logement pour durer » s'inscrit dans les références et le contexte culturels marqués par la recherche de la pérennité et de l'immutabilité, expression d'un désir d'éternité, il est également tributaire des habitudes techniques de construction.

Pour sa part, le « logement durable » fait référence à la capacité d'adaptation en continu d'un logement (à la géométrie variable des « ménages », à l'impératif travail / mobilité, au « vertueux » environnementalement,...)

Ce constat, qui est en mesure d'infléchir les logiques traditionnelles liées aux pratiques culturelles, architecturales et constructives du logement, ouvre sur une série de questions. Plusieurs thématiques sont appelées à structurer cette micro-consultation d'état des lieux organisée par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) autour des articulations (ou absences d'articulations) entre conception, production et financement du logement au prisme des temporalités des modes de vie et des usages et du contexte socio-économique et environnemental.

> Le « logement produit-services »

- Innovations techniques et services au logement : enjeux et perspectives
- Logement neuf et promotion immobilière : les plus à l'achat (garanties, assurances pour propriétaires occupants et propriétaires bailleurs...)
- Financement : vers des logements en « leasing » ?

> Le « logement consommable »

- Boklok : le logement selon IKEA
- Préfabrication et customisation : plug & play ?
- Logement recyclable ou logement jetable : quelles conditions et nouvelle chaîne de valeurs ? Quelle logique économique ?

> Le logement et la question de l'obsolescence

- De l'obsolescence subie à l'obsolescence programmée : une mutation culturelle et environnementale nécessaire ?

- Conflits de temporalités : obsolescence technique / permanence du bâti
- Upgrade : comment assurer les mises à jour technique et spatiale en cohérence avec les temporalités contemporaines ?

Produit attendu

- Un état des lieux proprement dit
 - Etat des lieux des questions posées par les enjeux de conceptions actuelles et émergentes du logement
 - Etat des lieux des controverses

Cet état des lieux devra permettre de faire le point sur les questions de recherches posées par les initiatives prises et des débats menées en France, en Europe, ainsi que dans le monde entier notamment en Amérique du Nord et en Asie

 - Une bibliographie commentée d'études et de recherches mettant en évidence les apports scientifiques les plus déterminants à l'heure actuelle dans ce champ.
- Un atelier d'une ou deux journées à mettre en place avec le PUCA. Cet atelier permettra de rendre compte des principales questions de recherche identifiées à travers l'état des lieux

Nous attirons l'attention de celles et ceux qui souhaitent répondre que l'état des lieux et l'atelier sont les 2 volets indispensables qui devront figurer dans le dossier de réponse de cette micro-consultation.

Critères de sélection

- Capacité à rendre compte d'un réseau international
- Composition de l'équipe
- Aptitude à reformuler et à synthétiser des questions de recherche
- Investissement initial dans le champ (le C.V des porteurs de projet et leurs références professionnelles devront figurer dans le dossier de réponse)

Que doit comprendre le dossier de réponse ?

- Une note d'intention mettant en évidence l'investissement déjà réalisé par les porteurs du projet dans le champ de la consultation et proposant une première ébauche méthodologique montrant, en particulier, la manière envisagée pour structurer l'état des lieux demandé. (5 à 6 pages)
- Le CV des porteurs du projets (1 page pour chaque)
- Les références professionnelles en liaison avec le thème de la consultation et le réseau de recherche susceptible d'être mobilisé (1 à 2 pages)
- Un devis

Le montant alloué à cette micro-consultation est de **20 000€TTC** max.

Remise des Propositions :

Les propositions devront parvenir avant **le vendredi 14 septembre 2012 à 16 h.**

Sous forme numérique à

Virginie-D.Thomas@developpement-durable.gouv.fr

Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr

et

Sous forme papier à adresser à :

METL/DGALN/PUCA

A l'attention de Virginie Thomas

Grande arche paroi sud

92 055 Paris La Défense

Renseignements et suivi au PUCA

Virginie Thomas : 01 40 81 63 65 Virginie-D.Thomas@developpement-durable.gouv.fr

Patrice.Aubertel : 01 40 81 63 68 Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr